Déclaration unitaire au CSE

vendredi 9 mars 2018, par Bariaud

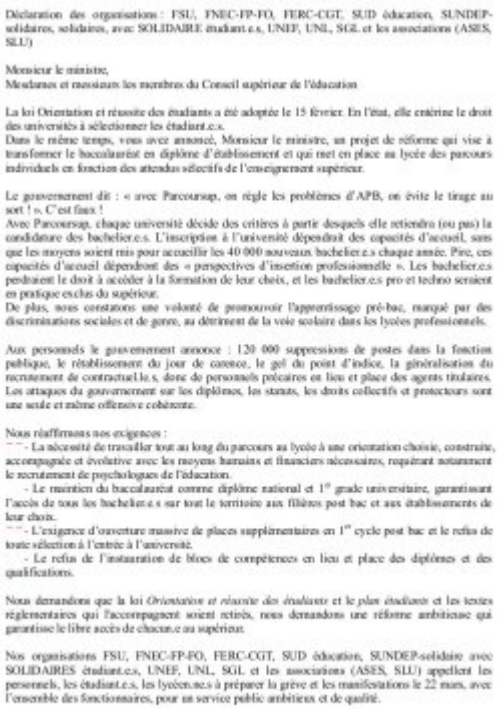

Déclaration des organisations : FSU, FNEC-FP-FO, FERC-CGT, SUD éducation, SUNDEP-solidaires, solidaires, avec SOLIDAIRE étudiant.e.s, UNEF, UNL, SGL et les associations (ASES, SLU)

Monsieur le ministre,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil supérieur de l'éducation

La loi Orientation et réussite des étudiants a été adoptée le 15 février. En l'état, elle entérine le droit des universités à sélectionner les étudiant.e.s.
Dans le même temps, vous avez annoncé, Monsieur le ministre, un projet de réforme qui vise à transformer le baccalauréat en diplôme d'établissement et qui met en place au lycée des parcours individuels en fonction des attendus sélectifs de l'enseignement supérieur.

Le gouvernement dit : « avec Parcoursup, on règle les problèmes d'APB, on évite le tirage au sort ! ». C'est faux !
Avec Parcoursup, chaque université décide des critères à partir desquels elle retiendra (ou pas) la candidature des bachelier.e.s. L'inscription à l'université dépendrait des capacités d'accueil, sans que les moyens soient mis pour accueillir les 40 000 nouveaux bachelier.e.s chaque année. Pire, ces capacités d'accueil dépendront des « perspectives d'insertion professionnelle ». Les bachelier.e.s perdraient le droit à accéder à la formation de leur choix, et les bachelier.e.s pro et techno seraient en pratique exclus du supérieur.
De plus, nous constatons une volonté de promouvoir l'apprentissage pré-bac, marqué par des discriminations sociales et de genre, au détriment de la voie scolaire dans les lycées professionnels.

Aux personnels le gouvernement annonce : 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique, le rétablissement du jour de carence, le gel du point d'indice, la généralisation du recrutement de contractuel.le.s, donc de personnels précaires en lieu et place des agents titulaires. Les attaques du gouvernement sur les diplômes, les statuts, les droits collectifs et protecteurs sont une seule et même offensive cohérente.

Nous réaffirmons nos exigences :
- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires, requérant notamment le recrutement de psychologues de l'éducation.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier.e.s sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.

Nous demandons que la loi *Orientation et réussite des étudiants* et le *plan étudiants* et les textes réglementaires qui l'accompagnent soient retirés, nous demandons une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun.e au supérieur.

Nos organisations FSU, FNEC-FP-FO, FERC-CGT, SUD éducation, SUNDEP-solidaire avec SOLIDAIRES étudiant.e.s, UNEF, UNL, SGL et les associations (ASES, SLU) appellent les personnels, les étudiant.e.s, les lycéen.ne.s à préparer la grève et les manifestations le 22 mars, avec l'ensemble des fonctionnaires, pour un service public ambitieux et de qualité.

Déclaration des organisations : FSU, FNEC-FP-FO, FERC-CGT, SUD éducation, SUNDEP-solidaires, solidaires, avec SOLIDAIRE étudiant.e.s, UNEF, UNL, SGL et les associations (ASES, SLU)

Monsieur le ministre,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil supérieur de l'éducation

La loi Orientation et réussite des étudiants a été adoptée le 15 février. En l'état, elle entérine le droit des universités à sélectionner les étudiant.e.s.
Dans le même temps, vous avez annoncé, Monsieur le ministre, un projet de réforme qui vise à transformer le baccalauréat en diplôme d'établissement et qui met en place au lycée des parcours

individuels en fonction des attendus sélectifs de l'enseignement supérieur.

Le gouvernement dit : « avec Parcoursup, on règle les problèmes d'APB, on évite le tirage au sort ! ». C'est faux !
Avec Parcoursup, chaque université décide des critères à partir desquels elle retiendra (ou pas) la candidature des bachelier.e.s. L'inscription à l'université dépendrait des capacités d'accueil, sans que les moyens soient mis pour accueillir les 40 000 nouveaux bachelier.e.s chaque année. Pire, ces capacités d'accueil dépendront des « perspectives d'insertion professionnelle ». Les bachelier.e.s perdraient le droit à accéder à la formation de leur choix, et les bachelier.e.s pro et techno seraient en pratique exclus du supérieur.
De plus, nous constatons une volonté de promouvoir l'apprentissage pré-bac, marqué par des discriminations sociales et de genre, au détriment de la voie scolaire dans les lycées professionnels.

Aux personnels le gouvernement annonce : 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique, le rétablissement du jour de carence, le gel du point d'indice, la généralisation du recrutement de contractuel.le.s, donc de personnels précaires en lieu et place des agents titulaires. Les attaques du gouvernement sur les diplômes, les statuts, les droits collectifs et protecteurs sont une seule et même offensive cohérente.

Nous réaffirmons nos exigences :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires, requérant notamment le recrutement de psychologues de l'éducation.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier.e.s sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.

Nous demandons que la loi Orientation et réussite des étudiants et le plan étudiants et les textes réglementaires qui l'accompagnent soient retirés, nous demandons une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun.e au supérieur.

Nos organisations FSU, FNEC-FP-FO, FERC-CGT, SUD éducation, SUNDEP-solidaire avec SOLIDAIRES étudiant.e.s, UNEF, UNL, SGL et les associations (ASES, SLU) appellent les personnels, les étudiant.e.s, les lycéen.ne.s à préparer la grève et les manifestations le 22 mars, avec l'ensemble des fonctionnaires, pour un service public ambitieux et de qualité.